



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

**Afrique du Sud**

**400 millions d'euros pour l'énergie verte**

Les producteurs sud-africains d'énergie vont bénéficier d'un prêt de 400 millions d'euros, de la part, notamment, de la Banque ... (Page 08)

**Entreprises**

**Campagne de vulgarisation de la charte des TPME**

Le lancement officiel de la campagne nationale de vulgarisation... (Page 04)



**Programme de finance durable du Grand-Duché de Luxembourg** (Page 03)

**5 millions d'euros pour les Bourses Africaines**



• Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE  
DG / BRVM

**Togo / RGPH-5**

**Le recensement général prolongé au 16 novembre**

**Ressources humaines**

**RH : développer le capital humain**

La problématique du développement et de la valorisation du capital humain est à la croisée de plusieurs ... (Page 02)

**Conseil des ministres**

**Adoption de l'avant-projet de loi de finances 2023**

Le conseil des ministres a examiné et adopté vendredi l'avant-projet de loi de finances 2023. Il intervient dans un ... (Page 05)

**Banques cotées sur la BRVM**

**Coris Bank affiche la meilleure rentabilité finale**

Avec 52,5 % de son chiffre d'affaires transformés en bénéfice net, Coris Bank International est la banque cotée de la BRVM... (Page 06)

**Assemblée nationale**

**Quatre lois votées pour renforcer les droits de la femme**

Au Togo, l'Assemblée nationale renforce les droits de la femme à travers la modification ... (Page 11)



l'Image de l'Expertise

www.career-academyinstitute.com



**BOOSTER VOTRE CARRIERE**  
avec CAI en Validant vos Certifications  
Mondialement Reconnues.

Finance / Audit / Economie / Gestion de Projets  
RH / Marketing / Logistique / Ingenierie / Energie

+228 93277876 / 92123162 / 99265828

Ressources humaines

# RH : développer le capital humain

La problématique du développement et de la valorisation du capital humain est à la croisée de plusieurs enjeux de politique publique.

La problématique du développement et de la valorisation du capital humain est à la croisée de plusieurs enjeux de politique publique, en même temps qu'elle est au centre de préoccupations croissantes, diversement vécues et traitées par les acteurs privés locaux. Ce constat a amené le magazine RHMag, spécialisé en Ressources Humaines, à structurer un cadre d'échanges, de partage d'expériences et de renforcement des capacités qui permet à chaque acteur (Etat et entreprises privées) de trouver les solutions les plus appropriées aux contraintes qui sont respectivement les leurs. C'est la vocation des Rencontres Pays RHMag dont la prochaine édition aura lieu du



1er et 2 décembre à l'hôtel du 2 février de Lomé. Plusieurs personnalités togolaises ont confirmé leur participation. On peut mentionner Akodah Ayewouadan, porte-parole du gouvernement, Maryse Katé Adotevi, directrice générale de Deloitte Togo, Mansour Toure Tia, directeur de Kekeli Efficient Power. L'évènement sera structuré en deux grandes séquences.

La première abordera des thématiques de politiques publiques sur des sujets à la fois d'actualité et structurants en matière de développement du capital humain. La seconde sera consacrée au traitement de thématiques 'métiers' RH, avec notamment la tenue d'une série d'activités de partage d'expérience, de benchmark.

© republicoftogo.com

Marché financier régional

# Le Togo raffle 3 milliards FCFA de plus l'objectif initial

Après un mois d'absence sur le marché monétaire de l'UMOA, le Togo ferme le bal d'émission de la semaine avec un nouvel emprunt de 33 milliards FCFA à l'issue d'une émission simultanée d'Obligations de relance du trésor (OAT) de maturités 3 ans et 10 ans.

Cette opération a été positivement accueillie et s'est conclue par un taux de couverture record pour ce mois de 113,61 %, avec des offres de souscription qui sont ressorties à 34,08 milliards FCFA (dont 29,45 milliards sur la maturité de 3 ans et 4,63 milliards sur la maturité de 10 ans), alors que le pays ne sollicitait initialement que 30 milliards FCFA. Il est à relever que les rendements moyens pondérés de cette opération se sont établis à 5,44% pour les OAT de 3 ans, et 6,04% pour de 10 ans. Dans le détail, ce sont 28,37 milliards FCFA qui ont été levés via la



maturité de 3 ans et 4,63 milliards FCFA via la maturité de 10 ans. Par ailleurs, toutes les émissions actuelles se filent en-dessous du pair (prix nominal) comme cette dernière du Togo dont les prix marginaux des OAT 3 ans et 10 ans s'adjugent respectivement à 9 926 FCFA et 9 810 FCFA. Sur la même lignée les prix

moyens continuent aussi leurs baisses sur la maturité 3 ans et 10 ans à 9 960 FCFA et 9 970 FCFA. Enfin, les offres retenues proviennent des 4 États membres de l'Union et le nombre de participants s'est illustré à 17 pour 31 soumissions.

Avec sikafinance

# AUX DECIDEURS...

## La COP27 expliquée par des experts

La COP27 est la 27ème Conférence des Parties (pays) signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La convention a été établie lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 et a été ratifiée par 198 pays. Ils ont convenu de stabiliser la production de gaz à effet de serre afin de prévenir un changement climatique dangereux.

Depuis lors, la Conférence des Parties est organisée chaque année dans un pays différent. Ces conférences offrent globalement une plate-forme pour la négociation de traités internationaux sur le changement climatique.

Le tout premier traité reconnaissait que la responsabilité de l'action était différente pour les pays développés et en développement, parce que les pays développés étaient responsables de la plupart des émissions de gaz à effet de serre.

Malgré certains progrès, l'engagement envers ces traités ne s'est pas traduit par les mesures nécessaires pour modifier le cours du changement climatique mondial. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique que les températures moyennes mondiales ont déjà atteint 1,1 °C au-dessus des niveaux préindustriels et qu'un réchauffement de plus de 1,5 °C est pratiquement inévitable à moins que des mesures drastiques ne soient prises.

La COP27 est donc importante car c'est là que se prennent les décisions sur la manière de répondre au changement climatique.

Trois traités internationaux ont été adoptés sur la coopération internationale en matière de changement climatique. Ils ont conduit au développement de différents organes qui se réunissent tous sous la bannière de la COP. La COP est l'endroit où ils se rencontrent, négocient et évaluent les progrès, même si la COP ne fait techniquement référence qu'aux parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le premier traité a été la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le deuxième était le Protocole de Kyoto, établi en 1997. Les pays se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le Protocole de Kyoto était fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées. Il a reconnu qu'en raison de leurs niveaux de développement économique plus élevés, les pays développés pouvaient et devaient assumer une plus grande responsabilité dans la réduction des émissions.

Le troisième et le plus récent traité est l'Accord de Paris de 2015. Il porte sur l'atténuation, l'adaptation et le financement du changement climatique et vise à limiter la hausse des températures à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. Tous les signataires doivent élaborer un plan non contraignant pour l'atténuation du changement climatique, y compris la réduction des émissions. Ils doivent également rendre compte des progrès.

L'une des principales faiblesses de l'Accord de Paris est qu'il n'est pas contraignant. De plus, les engagements sont autodéterminés. Une étude récente a révélé que même si tous les pays respectaient leurs engagements, il ne suffirait pas de limiter le réchauffement à moins de 2°C. Il est important de comprendre et de s'engager dans ces processus alors que les impacts du changement climatique augmentent à l'échelle mondiale. L'augmentation de la température moyenne mondiale est l'un des nombreux impacts climatiques. D'autres incluent la probabilité accrue de sécheresses ou d'inondations, et l'intensité accrue des tempêtes et des incendies de forêt.

La question des pertes et dommages a été intégrée dans l'Accord de Paris, mais sans aucun engagement spécifique autour d'elle. Lors des négociations de la COP25, le réseau de Santiago a été mis en place pour éviter, minimiser et traiter les pertes et dommages pour les pays en développement, mais il se concentre principalement sur l'assistance technique plutôt que sur le financement. Lors de la COP26 (en 2021) il y a eu un accord pour financer le Réseau de Santiago, mais le cadre institutionnel n'est pas encore finalisé.

Les pertes et dommages ont été soulevés comme une question importante à traiter lors de la COP26. Il y a eu des mesures prometteuses, comme le premier ministre écossais, Nicola Sturgeon, qui a promis 2 millions de livres sterling pour un mécanisme de financement des pertes et dommages. Mais de nombreux pays riches n'ont pas soutenu cela.

Les négociations ont abouti à la proposition d'établir le Glasgow Finance Facility pour les pertes et dommages. Mais le libellé de la décision a été modifié à la dernière minute pour les Dialogues de Glasgow, qui s'engageaient à discuter des modalités de financement des activités visant à éviter, minimiser et traiter les pertes et dommages. Ce changement a retardé tout soutien financier réel pour les pertes et dommages à court terme.

De nombreux militants pour le climat du Sud estiment que si une facilité de financement pour les pertes et dommages n'est pas discutée à la COP27, ce sera une conférence ratée.

Elom Nomenyo



### 5<sup>ÈME</sup> RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Pour vous faire recenser ou vous renseigner sur l'opération, vous pouvez appeler ou envoyer un SMS / un message Whatsapp sur ces différents contacts selon votre zone d'habitation.

ZONE	CONTACT
DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOME	70 79 49 07
	70 79 49 08
	70 79 49 09
	70 79 49 10
	70 79 49 11



### Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km <sup>2</sup>	21,7 km <sup>2</sup>	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

## Programme de finance durable du Grand-Duché de Luxembourg

## 5 millions d'euros pour les Bourses Africaines

Le Grand-Duché de Luxembourg met en place, en matière de finance durable, un investissement d'environ 5 millions d'euros dans le cadre d'un programme destiné à fournir une assistance aux gouvernements et aux bourses africaines.

• Junior AREDOLA

Bonne nouvelle pour la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et les Bourses Africaines à la COP27 en Égypte. Au cours d'un événement parallèle organisé avec le Global Green Growth Institute (GGGI) au pavillon BEI & BENELUX à la COP27 à Charm el-Cheikh le 9 novembre 2022, Frank Rijdsberman a annoncé un partenariat renforcé entre le Luxembourg et GGGI. Il a d'abord rappelé que le Luxembourg et GGGI avaient signé l'été dernier un accord de pays hôte pour ouvrir un bureau GGGI (axé sur la finance durable) au Grand-Duché avant la fin de cette année. Il a ensuite annoncé que le gouvernement luxembourgeois financera prochainement un programme mondial sur la finance durable dans lequel

GGGI s'associera à LuxSE. Il s'agira d'un programme d'assistance technique destiné à fournir une assistance aux gouvernements et aux bourses ainsi qu'à toute autre personne souhaitant explorer des opportunités innovantes de financement durable. Le programme prévoit un investissement d'environ 5 millions d'euros au cours des cinq prochaines années et est soutenu par le ministère luxembourgeois de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères et européennes. Au cours de l'événement, il a été exploré comment l'écosystème financier luxembourgeois peut contribuer à accélérer la finance durable en Afrique. Des conférenciers experts d'Afrique et du Luxembourg ont discuté de ce que les acteurs du marché



des capitaux peuvent faire pour aider à combler le déficit de financement et favoriser le développement durable dans la région. Le rôle que jouent la coopération transfrontalière et le renforcement des capacités dans le rapprochement des marchés financiers durables en Europe et en Afrique et la mobilisation

des investissements nécessaires pour les objectifs de développement durable des Nations Unies ont également été débattus.

#### Dr. Edoh Kossi AME-NOUNVE présente le modèle de la BRVM

Au cours de ce panel qui avait pour thème : « Accelerating

sustainable finance in Africa », Dr. Edoh Kossi AME-NOUNVE, a eu l'opportunité de présenter le modèle de la BRVM qui est unique ainsi que projet d'interconnexion des Bourses Africaines (AELP). Il a également partagé sa vision pour la finance durable en Afrique notamment l'opportunité

qu'elle offre d'attirer vers notre continent des capitaux qui cherchent à s'investir dans des projets qui préservent l'environnement et qui sont axés sur le genre, l'élimination des inégalités sociales et l'inclusion financière. Le Directeur Général de la BRVM a également présenté le partenariat stratégique entre la BRVM et la Bourse du Luxembourg qui s'est matérialisée par la signature d'un MoU le 14 septembre 2022. Pour rappel, cette coopération vise trois objectifs, à savoir l'assistance pour la création de marchés et d'instruments de la finance durable, la mise en place de la double cotation entre le Luxembourg et la BRVM pour les obligations vertes et sociales et l'accompagnement dans la formation des professionnels et des acteurs du marché financier régional sur les enjeux de la



### Bourse de Lagos

## L'activité des investisseurs étrangers en hausse sur les 9 premiers mois de 2022

Les investisseurs étrangers sont de nouveau plus actifs sur la Bourse de Lagos, témoignant d'un regain d'intérêt de leur part. Mais en attendant les données des derniers mois de 2022, le principal indice de ce marché est actuellement à la baisse.

Pour la première fois depuis 2018, la valeur des transactions effectuées par les investisseurs internationaux sur le compartiment action de la Bourse de Lagos (Nigeria) est sur une tendance haussière. Sur les 9 premiers mois de 2022, elle a déjà atteint 321 milliards de nairas (728,4 millions \$). C'est une augmentation de 11 % en comparaison avec celle de la même période en 2021. Avec la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences notamment en termes de pression sur le naira, la monnaie nigérienne, investir en portefeuille est devenu plus complexe, d'autant que la banque

centrale, pour protéger sa monnaie, a imposé des restrictions sur les mouvements des capitaux. Ajouté à cela, l'inflation a continué à progresser dans le pays à des niveaux records, et occasionne des pertes latentes pour les investisseurs. Une chose positive avec la remontée des transactions d'étrangers sur le Nigerian Stock Exchange (NSE) est qu'il y a désormais un équilibre entre les valeurs investies et celles retirées des investissements. Sur les cinq dernières années, on assistait plus à des départs d'investisseurs. Malgré un contexte international



qui reste incertain, le marché financier nigérien est resté

dynamique. La valeur globale des transactions pour les trois

premiers trimestres dépasse déjà celle de l'ensemble de

2021. L'évolution des choses reste à suivre. Le NSE All Share Index, qui est le principal indice de la Bourse de Lagos, affiche une progression de 2,5 % depuis le début de l'année, selon des données du marché disponibles sur la plateforme African Markets. Mais il est sur une tendance baissière. Sur les trois derniers mois, sa valeur a reculé de 12,5 %. C'est la deuxième plus mauvaise performance de la période après celle du MASI (Morocco All Share Index), le principal indice de la Bourse de Casablanca.

Avec Agence Ecofin

## Togo / RGPH-5

## Le recensement général prolongé au 16 novembre

Initialement prévu pour prendre fin le samedi 12 novembre, le cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) joue les prolongations. Le gouvernement a décidé vendredi de proroger les opérations jusqu'au mercredi 16 novembre 2022.

● Vivien ATAKPABEM

Afin de consolider les résultats déjà obtenus, et de permettre également aux populations encore hésitantes d'adhérer au dénombrement", le gouvernement

décide de prolonger l'opération de recensement général de la population et de l'habitat. Ces derniers jours, les actions se sont multipliées avec le concours des différents acteurs (députés, préfets, maires, chefs traditionnels, leaders religieux

et communautaires, partenaires techniques et financiers) impliqués aux côtés des agents recenseurs, pour intensifier la mobilisation. Des numéros téléphoniques sont mis en place sur tout le territoire, afin de contacter les équipes de recensement.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Gouvernement

### Communiqué du Gouvernement

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) a été lancé officiellement par le Gouvernement le lundi 24 octobre 2022 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Gouvernement salue le bon déroulement de l'opération de dénombrement qui a commencé le 23 octobre 2022 avec le déploiement des agents de terrain. Il saisit cette occasion pour remercier les populations et tous les acteurs impliqués dans le processus, notamment les agents affectés aux opérations de recensement, les députés, les maires, les préfets, les chefs traditionnels, les leaders religieux, les leaders communautaires, les partenaires techniques et financiers et les médias pour leur mobilisation.

Afin de consolider les résultats déjà obtenus, le Gouvernement porte à la connaissance de la population vivant sur toute l'étendue du territoire national -aussi bien les nationaux que les communautés étrangères- que la période des opérations de dénombrement du cinquième recensement général de la population et de l'habitat, initialement fixée du 23 octobre au 12 novembre 2022, est prorogée jusqu'au **16 novembre 2022**.

Le Gouvernement sait pouvoir compter sur le sens civique de tout un chacun pour l'aboutissement heureux de cette opération de dénombrement.

Fait à Lomé, le 11 novembre 2022

**Le Gouvernement**

## Entreprises

## Campagne de vulgarisation de la charte des TPME

Le lancement officiel de la campagne nationale de vulgarisation de la Charte des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) au Togo est intervenu le mercredi 09 novembre 2022 à Lomé.

● Wilson LAWSON

La Charte des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) est un texte réglementaire, qui définit et apporte d'importantes innovations pour un meilleur accompagnement de cette catégorie d'entreprises. Pour le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, « cette campagne de vulgarisation résulte de la mise en œuvre de la Réforme 4 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui vise notamment à renforcer les mécanismes d'appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) », a déclaré le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo ADEDZE. Pour lui, « la nouvelle charte donne une définition unique de la TPME telle qu'énoncée plus haut avec une classification en quatre catégories, permettant de prendre en compte tous les acteurs économiques quelle que soit la taille de leurs activités. Elle précise les engagements des TPME vis-à-vis des partenaires, définit les avantages et mesures de soutien à accorder en termes de financement, d'aides fiscales et d'aide spécifiques ainsi qu'un renforcement des dispositifs favorisant leur bonne gestion. » Les TPME constituent la base du tissu économique du Togo et participent, significativement, à la croissance économique, à la création d'emplois, à la valorisation de l'innovation, au développement régional et local et au renforcement de la cohésion sociale. Selon les résultats du Recensement Général des Entreprises réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) en 2017, les TPME représentent plus de 80% des entreprises. Le président du Groupement togolais des pe-



tites et moyennes entreprises et industries, M. Vignon ABOKI, a souligné que cette nouvelle charte sera diffusée et disponible, autant que possible, dans les services administratifs déconcentrés, mais aussi dans les communes. Les TPME participent également au développement harmonieux du territoire ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale nationale. Elles contribuent par ailleurs, à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) à hauteur de 40% et créent 60% des emplois dans l'Afrique subsaharienne, selon une étude de la branche secteur privé de l'Agence Française de Développement réalisée en 2018. La charte permet la mise en place des mesures de soutien et d'accompagnement appropriées aux TPME en raison de leur vulnérabilité notamment face à la concurrence. Dans ces conditions, la relecture de la charte de 2010 s'était rendue nécessaire pour s'adapter au nouvel environnement économique. Ainsi, par décret n° 2021-085/PR du 23 novembre 2021, le Gouvernement a approuvé une nouvelle charte des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). A travers cette mesure, le Gouvernement apporte des innovations à l'ancien cadre juridique et institutionnel pour un meilleur accompagnement des TPME au Togo. La cérémonie de lancement

s'est déroulée en présence du Secrétaire général, représentant la ministre de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, des partenaires techniques et financiers, des représentants d'institutions nationales et internationales, des chefs d'entreprises, des représentants du patronat togolais, ainsi que de diverses autres personnalités.

#### Qu'est-ce qu'une TPME selon la nouvelle charte ?

Au sens de la nouvelle charte, est considérée comme TPME « Toute personne physique ou morale productrice de biens et/ou de services marchands, autonome, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre registre lui conférant une personnalité juridique, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxe n'excède pas un milliard (1 000 000 000) de francs CFA et avec un effectif qui se situe entre 1 et 200 salariés ». La charte des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) sera également vulgarisée dans les différents chefs-lieux des régions économiques, ainsi qu'à l'étranger, à travers les représentations diplomatiques. Des sensibilisations seront faites par le biais des médias et par tout autre moyen de communication, dans toutes les langues locales.

### Le Togo en chiffres

#### Principaux pays partenaires du Togo

Principaux clients (% des exportations)	2020	Principaux fournisseurs (% des importations)	2020
Burkina Faso	13,8	Chine	20,3
Mali	13,0	France	8,6
Bénin	10,0	Inde	7,5
Niger	8,5	Ghana	5,6
Ghana	8,1	Japon	4,3
Inde	7,5	Nigéria	3,6
Côte d'Ivoire	6,4	Allemagne	3,5
France	5,7	Turquie	3,3

Solde courant externe (en % du PIB)	-3,3 %	-5,9 %	-1,1 %	-1,7 %	FMI
Réserves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services)	5,8	5,3	4,5	4,5	FMI

Indicateurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce extérieur (en % du PIB)	66,9	58,1	56,7	54,4	52,9
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-965	-644	-782	-757	n/a
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-822	-502	-626	596	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	1,0	-11,4	5,3	1,4	0,8
Exportations de biens et services (croissance annuelle en %)	6,7	-0,7	2,0	2,1	-4,7
Importations de biens et services (en % du PIB)	40,0	32,9	32,7	31,3	31,1
Exportations de biens et services (en % du PIB)	26,9	25,3	23,9	23,1	21,8

Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

#### Profil commercial

Valeurs du commerce extérieur	2016	2017	2018	2019	2020
Importations de biens (millions USD)	2.382	1.874	2.116	2.091	2.166
Exportations de biens (millions USD)	1.290	1.016	1.080	1.055	1.008
Importations de services (millions USD)	397	427	464	447	407
Exportations de services (millions USD)	530	531	589	576	451

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

## Conseil des ministres

# Adoption de l'avant-projet de loi de finances 2023

Le conseil des ministres a examiné et adopté vendredi l'avant-projet de loi de finances 2023. Il intervient dans un contexte sécuritaire qui reste préoccupant et prend en compte les priorités du gouvernement en matière de développement durable traduites dans les programmes budgétaires en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025, et les effets des crises actuelles auxquelles fait face le Togo.



Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce 11 novembre 2022, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné un avant-projet de loi, un projet de décret et écouté deux communications.

Communiqué du Conseil des Ministres  
Lomé, vendredi 11 novembre 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 11 novembre 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.  
2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, un (01) projet de décret et écouté deux (02) communications.

**I. Au titre de l'avant-projet de loi,**

3. Le conseil a examiné et adopté l'avant-projet de loi de finances, exercice 2023.
4. Cet avant-projet de loi intervient dans un contexte sécuritaire qui reste préoccupant et prend en compte les priorités du gouvernement en matière de développement durable traduites dans les programmes budgétaires en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025, et les effets des crises actuelles auxquelles fait face notre pays.
5. Dans ce cadre, le taux de croissance économique est projeté à 5,8% en 2022 contre 6,0% atteint en 2021. Le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,6% en 2023 avec un taux d'inflation maîtrisé qui continuera à faire l'objet d'une attention particulière du gouvernement.
6. En vue de poursuivre et renforcer les actions visant le bien-être des populations, l'avant-projet de budget, exercice 2023, consacre aux secteurs sociaux un montant de 623,4 milliards de francs CFA contre 522,2 milliards de francs CFA dans le budget 2022, soit une hausse de 19,6%. La part relative des dépenses sociales dans le projet de budget exercice 2023 est d'environ 50% tout en poursuivant la mise en œuvre de la loi de programmation militaire.
7. Par ailleurs, des mesures nouvelles ont été proposées et visent à poursuivre les actions d'inclusion sociale et l'amélioration du climat des affaires
8. Ainsi, les primes d'assurance versées par les employeurs pour l'assurance maladie des salariés seront désormais déductibles. De même, le taux de patente sera revu à la baisse afin d'accompagner notamment les revendeuses de pagne et rendre compétitif les prix des tissus pagne. Par ailleurs, dans l'optique d'accompagner le secteur des transports, la taxe sur les véhicules à moteur reste suspendue au profit des transporteurs. Enfin, les matériels et engins du secteur « bâtiments et travaux publics » seront exonérés de droits et taxes de douane afin d'accompagner les entreprises de construction et de travaux publics dans notre pays.
9. Par ailleurs, l'exonération de la TVA sur les cantines scolaires est maintenue et élargie aux cantines universitaires et d'entreprise.
10. En outre, les mesures sociales prises par le gouvernement en 2022 pour améliorer les conditions des populations face à la cherté de la vie, seront poursuivies. Le budget de l'Etat, exercice 2023, financera également la poursuite du programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des savanes.
11. Au total, le budget de l'Etat qui ressort de l'avant-projet de loi de finances, exercice 2023, est projeté à 1.957,9 milliards de francs CFA en ressources et charges contre 1.875,8 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2022, soit une hausse de 4,4%.
12. Les recettes budgétaires enregistreront une augmentation de 117 milliards de francs CFA pour s'établir à 1.187,2 milliards de francs CFA, soit une hausse de 10,9%.
13. A travers cet avant-projet de loi de finances, le gouvernement entend d'une part, poursuivre les actions de riposte en vue d'atténuer l'impact de la pandémie à coronavirus sur l'économie de notre pays et d'autre part, maintenir les mesures en vue de renforcer la résilience de la population face aux effets de la crise russo-ukrainienne. En outre, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre des réformes structurelles visant la stabilité du cadre macroéconomique.

**II. Au titre du projet de décret,**

14. Le conseil a ensuite examiné et adopté un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET).

15. Au regard de l'évolution du contexte actuel et tenant compte de la nécessité d'innover et d'améliorer la fourniture des services météorologiques et climatiques de qualité, il s'est avéré nécessaire de mener une restructuration de la direction générale de la météorologie nationale (DGMN).

16. Le présent projet de décret vise à transformer la DGMN en une structure répondant aux impératifs d'autonomie, d'efficacité, de souplesse et de simplicité dans sa gestion.

17. L'adoption de ce décret permettra de doter notre pays d'un service de météorologie capable d'exécuter efficacement ses missions, notamment la contribution à la sécurité et la sûreté aéroportuaire, et la fourniture de prévisions et d'informations indispensables aux autres secteurs d'activités concernés.

18. Cette démarche s'inscrit également dans la droite ligne de l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale 2020- 2025 qui consiste à moderniser le pays et renforcer ses structures et permettra à la nouvelle structure de remplir efficacement ses missions d'alerte et de prévention contre les risques de catastrophes.

**III. Au titre des communications,**

19. Le conseil a écouté une communication relative au 5ème recensement général de la population et de l'habitat au Togo (5ème RGPH) ; présentée par le ministre, secrétaire général de la Présidence de la République.

20. La présente communication a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement du RGPH-5, lancé officiellement ce 24 octobre et qui prendra fin le 12 novembre 2022. Au 09 novembre, le conseil a constaté une bonne dynamique des opérations de dénombrement en cours.

21. Des actions sont menées afin d'accélérer l'atteinte des objectifs et de s'aligner sur la vision de cette opération qui consiste à donner à chaque personne vivant au Togo, l'opportunité d'être prise en compte et de faire enregistrer ses caractéristiques propres.

22. Le conseil a saisi l'occasion pour féliciter les acteurs ainsi que toute la population togolaise pour son adhésion et collaboration pour la réussite de ce recensement qui facilitera une segmentation la plus fine possible dans le processus de planification des politiques de développement économique et social.

23. Il a instruit pour la poursuite et l'intensification des actions de communication et de sensibilisation afin de s'assurer que les objectifs fixés seront atteints pour une réussite totale de l'opération.

24. Le conseil a enfin écouté une communication relative à l'état des lieux sur le projet de recensement des infrastructures économiques et sociales du Togo ; présentée par le ministre délégué chargé du développement des territoires.

25. La présente communication a permis de faire un point global sur l'évolution du projet 33 de la feuille de route gouvernementale, en ce qui concerne notamment sa composante portant sur la gestion du Géoportail qui est un outil d'excellence pour l'observation, le suivi et l'analyse des territoires, communaux, préfectoraux, régionaux et national.

26. Le conseil a salué les avancées de ce projet et a encouragé les acteurs à poursuivre les travaux afin de définir collectivement le mode d'utilisation et de gouvernance le plus efficace pour tirer pleinement profit de cet outil de recensement des infrastructures économiques et sociales.

Fait à Lomé, le 11 novembre 2022  
Le Conseil des Ministres



## Banques cotées sur la BRVM

### Coris Bank affiche la meilleure rentabilité finale

Avec 52,5 % de son chiffre d'affaires transformés en bénéfice net, Coris Bank International est la banque cotée de la BRVM qui affiche la meilleure rentabilité finale. Toutefois, cette solide performance ne semble pas bousculer les investisseurs de ce marché financier.

Coris Bank International, la holding bancaire qui a son siège à Ouagadougou au Burkina Faso, affiche présentement la meilleure rentabilité finale sur les 9 banques cotées de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et qui ont déjà publié leurs performances des 9 premiers mois de l'année 2022. Son bénéfice net déclaré de 43,1 milliards FCFA (68,4 millions \$), représente un ratio de marge nette de 52,5 %. Sur cet indicateur qui mesure la part de bénéfice final réalisée sur chaque franc du chiffre d'affaires d'une entreprise, Société Générale CI, bien qu'ayant déclaré un bénéfice net plus important (47 milliards FCFA), présente un ratio de marge nette de seulement 30,4 %. A la suite de Coris Bank International, on retrouve, pour le moment, une autre banque basée au Burkina Faso (BOA Burkina), avec un ratio de 46,9 % pour un bénéfice net de 19



milliards FCFA. Le groupe bancaire burkinabé doit cette performance à une progression de 27,15 % de son produit net bancaire (équivalent du chiffre d'affaires) sur la période analysée, ce qui lui a permis de contenir la progression des charges générales d'exploitation, et son coût du risque. Rappelons que pour l'ensemble des banques qui ont déjà annoncé leurs résultats au terme du troisième trimestre, le bénéfice net global est de 191,3 milliards FCFA et représente un ratio de marge net de 30,8 %. Cette solide performance de

Coris Bank ne trouve pourtant pas une adhésion comparable des investisseurs. La valeur de son action en bourse est actuellement en baisse de 15,4 %. Ce serait sa plus mauvaise performance depuis son arrivée sur la Bourse d'Abidjan, si cette tendance se confirme d'ici la fin de l'année. Plus généralement, l'indice qui regroupe les sociétés financières de la BRVM est en baisse de 5,8 %, malgré une amélioration de la marge bénéficiaire des banques qui la composent.

Avec Agence Ecofin

## Technologie

### Huawei envisage la Net 5.5G d'ici 2025

Alors même que le monde continue de démêler la nouvelle technologie 5G, le principal acteur des télécommunications Huawei se tourne déjà vers la prochaine grande chose - Net 5.5G.

● Nicole ESSO

Cette future technologie, dit Huawei, n'est qu'à trois à huit ans et devrait être une mise à niveau de la 5G actuelle. Selon le président de la gamme de produits de communication de données de Huawei, Kevin Hu, Net 5.5G est conçu pour un avenir proche où les centres de données deviendront plus intégrés à la gestion des affaires avec un degré élevé d'automatisation et de numérisation et la demande de plusieurs utilisateurs exécutant des applications en ligne augmentera exponentiellement. Citant l'exemple des secteurs des services financiers et de l'énergie, il a noté que la dépendance croissante à la haute technologie signifie que l'économie aura besoin d'une technologie de communication capable d'alimenter une demande multi-utilisateurs élevée et simultanée. «Ce futur proche aura plus d'appareils avec des applications plus grandes connectées à Internet et donc à tout moment, les systèmes de services financiers tels que Mpesa de Safaricom couplé au réseau énergétique national axé sur la technologie



de Kenya Power, gagneront une importance nationale critique. Nous aurons besoin de technologies sans fil plus performantes que la 5G dans les 5 à 10 prochaines années à mesure que des applications plus intelligentes émergeront », a déclaré Kevin. Il a conseillé aux opérateurs d'investir continuellement dans leurs réseaux pour éviter les scénarios de crise. Une façon sera d'accéder à Net5.5G, qui est capable d'alimenter l'Internet intelligent de tout. La 5.5G a déjà été définie par sa capacité à prendre en charge 100 milliards de connexions et une connectivité omniprésente de 10 Gbit/s. Cette technologie émergente jouera un rôle essentiel dans la croissance de l'économie numérique. On s'attend éga-

lement à ce qu'elle profite aux entreprises humaines, y compris la conservation de la biodiversité. Dans l'environnement Net 5.5G d'Internet, des mégadonnées, de l'IdO, de la télédétection, des radars et des drones, il sera possible de construire un système de surveillance complet soutenu par des réseaux de surveillance intégrés "espace-air-sol". Ce système aide à surveiller 24 heures sur 24 les emplacements clés, y compris les entrées et les sorties des routes, les habitats fauniques et les nœuds routiers dans les zones protégées, afin d'acquérir des connaissances en temps réel sur les activités humaines et de s'assurer que l'écosystème n'est pas perturbé.

## Commerce

### La Zlecaf, un doux rêve ? L'avis du CEO d'Oragroup

Ferdinand Ngon Kemoum était l'invité du premier podcast des FINsiders, en amont de l'Africa Financial Industry Summit 2022, qui se tiendra à Lomé les 28 et 29 novembre prochains. D'après l'administrateur et directeur général du groupe bancaire panafricain, c'est une certitude : « La Zlecaf offre l'opportunité d'aller plus loin au profit de la population ».

Finance climat, fintech, accélération de l'intégration africaine... Les 28 et 29 novembre prochains, les acteurs de la finance africaine ont rendez-vous à Lomé pour se pencher sur ces sujets cruciaux pour le continent. En amont de cette deuxième édition de l'Africa Financial Industry Summit - AFIS - fondée par Jeune Afrique Media Group en 2021 avec le soutien d'IFC (groupe de la Banque mondiale) et « petite sœur » de l'Africa CEO Forum -, Jeune Afrique vous propose de découvrir la série de podcasts des FINsiders. Ce mois-ci, notre invité était Ferdinand Ngon Kemoum, ADG d'Oragroup. Au cœur de sa réflexion, le rôle central des acteurs financiers dans la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange conti-



mentale africaine (Zlecaf). Pour lui, c'est une certitude, le secteur financier est « le meilleur moyen de canaliser les investissements nécessaires à l'amélioration des infrastructures ». Ces routes, ports et sites logistiques sans lesquels la libre circulation des marchandises sur le continent n'est qu'un vœu pieu sans consistance. Mais au-delà d'être un simple guichet, le secteur bancaire a aussi, selon Ferdinand Ngon

Kemoum, un rôle fondamental dans la sélection des projets, et donc dans leur viabilité et leur pertinence, tant économique que sociale. Rendez-vous le 21 novembre prochain pour le deuxième épisode des FINsiders : Jesman Chonzi, chargée d'investissement principal Afrique de l'Est pour l'International Finance Corporation (IFC).

Jeune Afrique

## Sécurité alimentaire

### Nestlé s'associe à Africa Food Prize

Nestlé a annoncé son partenariat avec l'Africa Food Prize pour aider à accélérer la transformation des systèmes alimentaires en Afrique, afin de renforcer la sécurité alimentaire du continent et de renforcer la résilience au changement climatique.

● Nicole ESSO

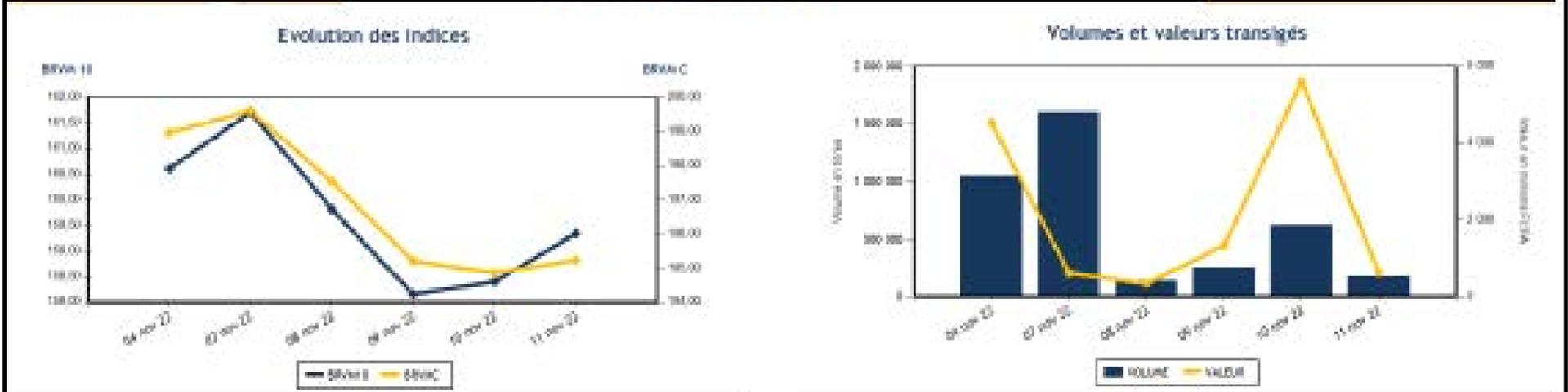
L'Africa Food Prize attribue 100 000 USD à des individus et des institutions pionniers dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique. Le prix met en lumière des initiatives agroalimentaires et des innovations technologiques à impact unique qui peuvent être reproduites sur tout le continent pour accroître la sécurité alimentaire, stimuler la croissance et le développement économiques et éliminer la faim et la pauvreté en Afrique. L'Africa Food Prize est organisé par l'AGRA, une institution dirigée par des Africains et basée en Afrique qui place les petits exploitants agricoles au centre de l'économie croissante du continent en transformant l'agriculture d'une lutte solitaire pour survivre en une agriculture qui prospère. L'AGRA a son siège au Kenya et travaille dans 15 pays africains. Cette année, le Dr Eric Yirenkyi Danquah, un phytogénéticien du Ghana, a reçu le prix prestigieux lors du sommet AGRF de septembre à Kigali, au Rwanda. Le Dr Danquah a été célébré pour son expertise exceptionnelle et son leadership dans la création du Centre d'amélioration des cultures de l'Afrique de l'Ouest (WAC-



CI) et son développement en un centre de classe mondiale pour l'éducation des sélectionneurs de plantes en Afrique. Nestlé contribuera à hauteur de 100 000 CHF au Africa Food Prize, qui sera décerné en 2023. Une partie de la contribution ira au prix principal et une partie à une catégorie spéciale axée sur les innovations qui font progresser les systèmes alimentaires régénératifs. Le partenariat de Nestlé avec l'Africa Food Prize s'appuie sur ses années de travail en Afrique pour améliorer la nutrition et l'agriculture du continent. L'entreprise a fait de grands progrès pour élargir l'accès à une nutrition abordable dans de nombreuses communautés, par exemple en fortifiant les cubes de bouillon Maggi avec du fer en Afrique centrale et occidentale. Elle est également pionnière dans l'agriculture laitière régénérative avec la création de la première ferme laitière nette zéro à Skimmelkran, en

Afrique du Sud. Début 2022, Nestlé a lancé un programme innovant d'accélération des revenus, visant à lutter contre les risques de travail des enfants et à combler l'écart de revenu vital pour les communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Nestlé a récemment annoncé un investissement de 1 milliard de francs d'ici 2030 dans le cadre du plan Nescafé pour la transition vers une culture de café durable, y compris en Côte d'Ivoire. Les candidatures au Africa Food Prize sont évaluées par un comité de juges composé de certains des plus grands leaders du système alimentaire africain. Les gagnants sont sélectionnés en fonction de résultats prouvés et d'efforts évolutifs. Les candidatures pour l'Africa Food Prize de l'année prochaine seront ouvertes à partir de janvier 2023 et les gagnants seront annoncés lors de l'AGRF, Africa Food Systems Forum, en septembre.

<b>BRVM 10</b>	<b>159,35</b>	 <b>BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 217 <b>vendredi 11 novembre 2022</b> Site : <a href="http://www.brvm.org">www.brvm.org</a>	<b>BRVM Composite</b>	<b>198,24</b>
Variation Jour	↑ 0,60 %		Variation Jour	↑ 0,20 %
Variation annuelle	↑ 3,80 %		Variation annuelle	↓ -3,48 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (PCB)(Actions & Indices)	5 876 592 118 265	0,20 E
Valeur échangée (Volume & Indice)	170 516	34,68 E
Valeur échangée (PCB)(Actions & Indices)	588 779 640	-0,05 E
Membres de titres échangés	40	11,11 E
Membres de titres en hausse	9	0,00 E
Membres de titres en baisse	14	7,69 E
Membres de titres échangés	17	21,43 E

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTLC)	2 300	6,98 %	9,50 %
ECONOMIE COTE D'IVOIRE (EIOC)	4 400	3,16 %	2,40 %
SAB CI (SABC)	6 880	2,69 %	-0,34 %
SOLIMA CI (SILC)	85 000	1,18 %	-44,87 %
SICABLE CI (CASC)	1 680	0,87 %	14,24 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (PCB)	8 750 587 348 885	-0,04 %
Valeur échangée	3 861	-99,30 %
Valeur échangée (PCB)	33 139 350	-99,34 %
Membres de titres échangés	11	90,00 %
Membres de titres en hausse	5	400,00 %
Membres de titres en baisse	1	-75,00 %
Membres de titres échangés	5	0,00 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SIOC)	6 000	-6,98 %	17,14 E
SENGHILABIAN CI (SABC)	1 480	-6,62 %	-15,43 %
SINAB CI (SIBC)	9 760	-6,27 %	-4,80 %
TRACTAPRIC ACTORS CI (TRAC)	3 325	-5,44 %	-21,31 %
SOCOR CI (SIOC)	5 700	-4,84 %	14,00 E

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	95,18	-0,75 %	-13,56 %	1 304	2 945 800	27,40
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	490,65	0,45 %	3,41 %	36 863	507 800 385	4,15
BRVM - FINANCIER	15	72,62	0,38 %	-5,59 %	625 364	52 672 390	7,00
BRVM - TRANSPORT	2	388,34	0,00 %	-37,60 %	560	842 300	6,21
BRVM - AGRICULTURE	5	285,46	-1,34 %	17,30 %	2 663	16 864 913	5,50
BRVM - DISTRIBUTION	7	380,00	1,46 %	-6,35 %	5 637	7 320 885	27,64
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 203,03	-1,50 %	33,56 %	249	230 379	11,71
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	7,75	
Taux de rendement moyen du marché	7,60	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,68	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	108	
Volume moyen annuel par séance	1 037 084,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	2 003 841 389,57	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Taux moyen de liquidité	4,48	
Taux moyen de satisfaction	6,20	
Taux moyen de tendance	139,81	
Taux moyen de couverture	71,53	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	7,00	
Nombre de LSI participations	27	

**Calculations:**

- Valeur moyenne annuel par séance
- Valeur moyenne annuelle par séance
- Taux moyen de liquidité
- Taux moyen de satisfaction
- Taux moyen de tendance
- Taux moyen de couverture
- Taux de rotation moyen du marché
- Prime de risque du marché
- Nombre de LSI participations

**Formules:**

- Valeur moyenne annuel = (Valeur échangée / Nombre de séances)
- Valeur moyenne annuelle = (Valeur échangée / Nombre de séances) \* 252
- Taux moyen de liquidité = (Valeur échangée / Volume échangé) \* 100
- Taux moyen de satisfaction = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100
- Taux moyen de tendance = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100
- Taux moyen de couverture = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100
- Taux de rotation moyen du marché = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100
- Prime de risque du marché = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100
- Nombre de LSI participations = (Valeur échangée / Valeur échangée théorique) \* 100

**Logos des pays membres:**

## Richesse

## Le nombre de milliardaires en baisse en Chine

La Chine est la dernière grande économie à mener une stricte politique sanitaire face au Covid, mettant un coup de frein à son activité.

Le nombre de milliardaires en Chine a connu cette année sa plus forte baisse en 24 ans, selon un classement annuel, alors que la deuxième économie mondiale ralentit sous l'effet de sa stricte politique zéro Covid et de la crise de l'immobilier. Selon le classement établi par le cabinet chinois Hurun et publié mardi, 1305 personnes en Chine ont une fortune estimée à au moins 5 milliards de yuans (680 millions de francs suisses), un chiffre en recul de 11% sur un an. Leur fortune cumulée avoisine les 3450 milliards de francs, en baisse de 18%.

## Plus forte chute en 24 ans

Tant en nombre de milliardaires comme en fortune cumulée, c'est la plus forte chute en 24 ans. La Chine est la dernière grande économie à mener une stricte politique sanitaire face au Covid, mais les confinements à répétition que cela entraîne ont bouleversé les chaînes de production et d'approvisionnement, mettant un coup de frein à l'activité. Les milliardaires chinois ont également souffert en Bourse, dans un contexte de reprise en main du secteur high-tech par les autorités chinoises et d'incertitudes liées à la guerre en Ukraine. La développeuse



● Le fondateur du géant de l'entreprise high-tech Tencent, Pony Ma, a été délesté de 14,4 milliards de francs. AFP

immobilière Yang Huiyan, qui dirige la holding Country Garden, est celle qui a perdu la plus grande fortune personnelle, 15,5 milliards de francs cette année. Pony Ma, fondateur du géant de l'entreprise high-tech Tencent, a lui vu 14,4 milliards s'envoler. Le Chinois le plus riche est cette année encore Zhong Shanshan, fondateur de l'entreprise d'eau en bouteilles Nongfu Spring, qui a vu sa fortune augmenter de 17% à 64 milliards de francs.

## Croissance plus faible

Zhang Yiming, fondateur de ByteDance, maison-mère du réseau social TikTok, est à la deuxième place mais sa fortune a chuté de 28% à 34,5 milliards, alors que la valeur de sa compagnie est en baisse. Le fondateur d'Ali-

baba, Jack Ma, a dégringolé de la 5e à la 9e place après avoir perdu 29% de sa fortune, à 25,4 milliards. Près de 300 Chinois qui faisaient partie de cette liste l'an dernier n'y sont plus désormais, la plupart dans le secteur de l'immobilier, en crise en Chine depuis 2020. Le président du géant de l'immobilier Evergrande, Xu Jiayin, a quitté le classement des 100 plus riches, rétrogradé à la 172e place alors que son entreprise croule sous une dette de 296 milliards de dollars. Le Fonds monétaire international (FMI) prédit une croissance de 3,2% cette année en Chine, ce qui serait son rythme le plus faible en quatre décennies, hors pandémie.

(AFP)

## Allemagne

## Les prix de l'énergie seront plafonnés dès 2023

Le gouvernement d'Olaf Scholz a présenté le calendrier de l'entrée en vigueur du bouclier tarifaire visant à réduire les effets de l'inflation.

Le bouclier tarifaire allemand sur les prix de l'énergie, annoncé par le chancelier Olaf Scholz pour atténuer l'impact de l'inflation, entrera en vigueur début 2023, selon la feuille de route présentée mercredi par le gouvernement. Le plafonnement des prix du gaz et de l'électricité est le principal volet du «bazooka» énergétique controversé de 200 milliards d'euros, soit quasi autant en francs, évoqué fin septembre par Berlin.

## Jusqu'en avril 2024

S'agissant du gaz, la mesure doit s'appliquer dès «le 1er janvier» pour les grosses entreprises, et au «1er mars» pour les ménages et les PME, indique un projet définitif publié par le gouvernement allemand. Une prise en charge rétroactive des factures du mois de février est également «envisagée». Le gouvernement subvention-



nera 80% de la consommation des ménages. Au-delà de ce volume, les particuliers paieront le gaz au prix du marché. Le plafonnement est prévu jusqu'en avril 2024. L'Allemagne, première économie d'Europe, est frappée de plein fouet par la crise énergétique qui affecte le continent alors que la Russie a réduit drastiquement les livraisons de gaz russe dont le pays était particulièrement dépendant.

## Plafonds à géométrie variable

Berlin prévoit pour les mé-

nages, un plafonnement à «12 centimes le kilowattheure», sauf pour le chauffage, à «9,5 par kilowattheure», contre une moyenne de 18,6 centimes actuellement, selon le comparateur de prix Check24. Pour les industriels, le prix du gaz sera fixé à 7 centimes par kilowattheure, dans la limite de 70% de la consommation. Concernant l'électricité, le mécanisme sera mis en place au «1er janvier», à «40 centimes par kilowattheure», pour les ménages et 13 centimes pour les grosses entreprises.

(AFP)

## L'éco en bref

## Afrique du Sud : 400 millions d'euros pour l'énergie verte

Les producteurs sud-africains d'énergie vont bénéficier d'un prêt de 400 millions d'euros, de la part, notamment, de la Banque européenne d'investissement (BEI), pour développer les énergies renouvelables dans ce pays très dépendant du charbon. Un accord en ce sens a été signé entre la BEI et la Banque publique de développement d'Afrique australe (DBSA), lors de la COP27, à Charm el-Cheikh, en Égypte. La BEI contribuera à hauteur de 200 millions d'euros, la DBSA et le Fonds vert pour le climat chacun à hauteur de 100 millions d'euros. «Les fonds financeront les projets du secteur privé dans les énergies renouvelables», a déclaré le numéro un de DBSA, Patrick Dlamini. «Il s'agit d'une «contribution importante à une croissance durable en Afrique du Sud.»



## Cryptomonnaies : FTX en faillite aux États-Unis, son patron démissionne

La plateforme de cryptomonnaies FTX, dans la tourmente depuis une semaine, a annoncé, vendredi, se placer sous la protection de la loi américaine sur les faillites, ainsi que la démission de son dirigeant Sam Bankman-Fried. Parmi les filiales concernées, les deux plateformes d'échanges (FTX.us aux États-Unis et FTX.com dans le reste du monde), ainsi que le fonds d'investissements Alameda Research, qui avait été lancé par Sam Bankman-Fried. La chute éclair de FTX a étourdi le monde de la cryptomonnaie: il y a un peu plus d'une semaine, le groupe était considéré comme la deuxième plus grande plateforme de cryptomonnaies au monde. Mais des informations de presse ont révélé que son fonds Alameda Research investissait dans des cryptoactifs émis par FTX.com dans un montage financier hasardeux. Les déboires de FTX ont été accentués par le numéro un du secteur, Binance, qui a offert de racheter FTX.com mardi, avant de se rétracter mercredi. L'instabilité exacerbée du secteur faisait plonger les cryptomonnaies sur la semaine, et le bitcoin perdait, vendredi, vers 15h50, 3,9%, à 17'009 dollars.

## La facture mondiale des importations alimentaires devrait bondir de 10% en 2022

Les dépenses mondiales d'importations alimentaires devraient atteindre 1940 milliards de dollars en 2022, soit un bond de 10% par rapport à l'année précédente, en raison de la hausse des prix, alerte vendredi la FAO. Parallèlement à cette poussée des dépenses alimentaires, la facture mondiale des importations des intrants agricoles, notamment les engrais, devrait augmenter de 48% par rapport à 2021, prévient l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'inquiète pour les pays fragiles déjà en proie à l'insécurité alimentaire. Dans son rapport bisannuel sur les «Perspectives de l'alimentation», la FAO prévient que la conséquence sera dramatique pour les pays importateurs pauvres, qui paieront plus pour avoir moins. Car si «la majeure partie de l'augmentation de la facture est imputable aux pays à revenu élevé», ces derniers verront aussi les volumes achetés augmenter, contrairement aux pays économiquement vulnérables comme Madagascar, le Liberia ou le Liban.

## Royaume-Uni : l'activité se contracte au troisième trimestre

L'activité britannique a marqué le pas au troisième trimestre, l'inflation et la crise du coût de la vie se ressentant sur l'économie, en plus d'un jour férié pour les funérailles de la reine Elizabeth II, en septembre. Le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,2% contre une hausse de 0,2% au trimestre précédent, indique l'Office national des statistiques (ONS) vendredi, dans son rapport mensuel sur l'activité. Le repli a été particulièrement marqué en septembre (-0,6%) à cause du jour de congé national pour l'enterrement d'Elizabeth II, qui s'est traduit par la fermeture de très nombreuses entreprises. L'activité manufacturière a reculé sur le trimestre tandis que celle des services a été inchangée. L'ONS mentionne la hausse des coûts comme facteur pesant sur la production des entreprises, l'inflation tournant autour de 10% dans le pays.

## Brésil : craignant les dépenses publiques de Lula, la bourse plonge

La bourse de Sao Paulo a chuté et le réais s'est déprécié face au dollar jeudi suite aux déclarations du président élu du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, qui ont alimenté les craintes de dépenses publiques excessives. L'iBovespa, l'indice principal de la Bourse de São Paulo, a chuté de 3,61% à la clôture au terme d'une journée où il a perdu plus de 4%. Le dollar a lui atteint 5,39 réais, soit une hausse de 4,10%, la plus forte enregistrée depuis mars 2020, selon le quotidien économique Valor. «Je n'ai jamais vu un marché aussi sensible qu'aujourd'hui. C'est drôle que ce marché n'ait jamais été nerveux pendant les quatre années de Bolsonaro», s'est plaint Lula en fin d'après-midi à Brasilia. Selon les analystes, ce sont des déclarations plus tôt du leader de gauche qui ont déclenché la nervosité des investisseurs. «Pourquoi fait-on souffrir les gens pour garantir la stabilité fiscale de ce pays? Pourquoi les gens disent-ils tout le temps qu'il faut réduire les dépenses, qu'il faut avoir un excédent, qu'il faut plafonner les dépenses?» s'est interrogé Lula, qui prendra les rênes du pays le 1er janvier pour son troisième mandat à la tête du Brésil. «Pourquoi ne pas établir un nouveau paradigme?» a-t-il ajouté, lors d'un discours au centre culturel de Banco do Brasil, dans la capitale, où son équipe gère la transition avec le gouvernement sortant de Jair Bolsonaro.

Sélection AFP &amp; REUTERS

# Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Rendez-vous technologique et collaboratif (Gitex Global)	10-14 octobre 2022	Dubaï, Emirats Arabes Unis	<a href="https://gitex.com/">https://gitex.com/</a>
Salon international des innovations et solutions pour le secteur parfumerie-cosmétiques	12-13 octobre 2022	France	<a href="https://www.cosmetic-360.com/">https://www.cosmetic-360.com/</a>
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Sydney, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844">https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844</a>
6 <sup>e</sup> Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Ethiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1 <sup>er</sup> au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	<a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

## HOROSCOPE finance

**Bélier** "Aide-toi, le Ciel t'aidera" : ce vieux proverbe sera vraiment d'actualité pour vous cette fois. Ceux d'entre vous qui géreront sagement leur budget termineront le mois en beauté. Les autres, qui auront dépensé sans compter, que ce soit sous prétexte de gâter leurs enfants ou de renouveler leur garde-robe, auront du mal à boucler leur budget !

**Taureau** Votre situation financière sera protégée par Jupiter. Cet astre sera un allié important lorsqu'il s'agira pour vous de négocier un nouveau contrat ou une prime quelconque. Il indique aussi que certains de vos revenus auront pour origine des activités artistiques ou concernant la grande restauration.

**Gémeaux** Des dépenses inattendues et incompressibles vous obligeront probablement à réaliser de sérieuses coupes sur d'autres postes de votre budget. Plutôt que de faire de gros sacrifices, examinez la situation pour savoir s'il existe dans vos dépenses des sources de gaspillage qui augmentent vos frais sans améliorer pour autant votre qualité de vie. La planète Saturne vous secondera dans cette tâche.

**Cancer** Côté argent, cet aspect du Soleil est évidemment de bon augure, le Soleil étant un astre tout à fait bénéfique. Mais attention : Pluton risque de vous incliner à trop dépenser. Tout ira bien si vous contrôlez vos envies et limitez vos dépenses. Mais vous risquez de craquer et de vous laisser aller à quelques achats ruineux et parfaitement inutiles ! Méfiez-vous, car vous auriez ensuite beaucoup de mal à rééquilibrer votre budget.

**Lion** Le climat astral concernant vos finances ne sera pas négatif, et vous n'aurez pas de raison de vous faire du souci. Mais vous devrez tout de même savoir que la Lune influence en ce moment votre secteur d'argent. Or, cet astre, même s'il ne risque pas d'engendrer des problèmes graves, a en général un effet restrictif, et d'entraîner une période de relative stagnation. Vous aurez donc intérêt à gérer sagement votre budget.

**Vierge** Cette position de Saturne laisse entendre que la chance financière ne sera pas de votre côté pour le moment. Cela ne veut pas dire que vous serez automatiquement confronté à des difficultés pécuniaires. En revanche, cette configuration indique que si vous agissez sans précaution, si vous dépensez trop ou si vous vous lancez dans des opérations risquées, la chance pourrait vous lâcher. Vous devrez donc rester très prudent.

**Balance** Pluton ne sera pas défavorable et pourra même vous aider à améliorer vos revenus. Mais attention à Jupiter mal aspecté ! Cela ne veut pas dire que la malchance vous poursuivra, mais simplement qu'il vaudra mieux pour le moment éviter les opérations financières importantes.

**Scorpion** Pluton, influençant votre secteur argent, vous sera très favorable, vous aidant à réaliser de bonnes opérations financières. De plus, Jupiter, le maître de la chance, va vous aider à améliorer nettement votre équilibre budgétaire. Mais attention à Neptune en aspect dysharmonique, qui risque de vous tendre toutes sortes de pièges. Soyez très vigilant, évitez toute dépense importante et, surtout, ne vous lancez pas dans des spéculations hasardeuses.

**Sagittaire** La présente journée sera particulièrement bonne pour les natifs ayant affaire dans des entreprises en rapport avec le public. Les résultats dépasseront souvent leurs espérances. D'autre part, un coup de chance dans la spéculation immobilière promet des gains intéressants ; mais le placement des capitaux ainsi obtenus sera plus aléatoire.

**Capricorne** La protection de la planète Jupiter vous apportera dans le domaine matériel des occasions que vous n'osiez plus espérer. Ne vous fiez pourtant pas toujours aux apparences ; étudiez méthodiquement les propositions qui pourraient vous être soumises.

**Verseau** Vous aurez intérêt à éviter les transactions financières et les rendez-vous d'affaires aujourd'hui. Perturbé par les remous du climat lunaire, vous n'aurez guère les idées claires.

**Poissons** Votre situation pécuniaire paraîtra chancelante. Vous vous trouverez sur des sables mouvants, car vous devrez faire face à d'importantes dépenses alors que l'argent tarde à entrer dans votre escarcelle comme prévu. Il n'y aura pas d'autres solutions que de procéder à de sévères mesures d'économie. Interrogez-vous sur le bien-fondé des dépenses envisagées, et vous vous rendrez compte que quelques-unes d'entre elles ne sont pas indispensables.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/13/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé  
Email : contact@leconomistedutogo.tg  
Site web : www.leconomistedutogo.tg  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

### Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

### Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

### Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

### Rédacteurs

Nicole ESSO  
Junior AREDOLA  
Vivien ATAKPABEM  
Wilson LAWSON

### Directeur Commercial

Eli DEKOU  
(+228 92 10 93 53)

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

Gérard DAMAWOU



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

**Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)**

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**

**AOI N° 005/ARCEP/PRMP/2022 du 11 octobre 2022**

1. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes dispose des fonds budgétaires, afin de financer la fourniture, l'installation et la mise en service d'un Système Intégré de Contrôle du Spectre (SICS) des fréquences radioélectriques.
2. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un Système Intégré de Contrôle du Spectre (SICS) des fréquences radioélectriques. Le marché est en lot unique et les variantes sont autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des données particulières de l'appel d'offres DPAO.
3. Les livraisons sont effectuées, dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification du marché, à l'adresse suivante :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**  
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA – Immeuble ARCEP,  
BP : 358 Lomé, Togo

**NB :** Aucune entreprise titulaire de marchés de l'ARCEP, ayant accusé un retard de livraison des fournitures ou matériels, n'est autorisée à soumissionner au présent appel d'offres international.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

**Monsieur Zandjina DADJIOGOU**  
ARCEP, 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94  
E-mail : [arcep@arcep.tg](mailto:arcep@arcep.tg) avec copie à [zandjina.dadjiogou@arcep.tg](mailto:zandjina.dadjiogou@arcep.tg)  
Site web : [www.arcep.tg](http://www.arcep.tg)

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**  
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94  
de 8H30 à 11h30 et de 15H00 à 17H00.

Les demandes d'éclaircissements se feront du **11 octobre 2022 au 15 novembre 2022**

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - les conditions légales de l'entreprise ;
  - la situation financière de l'entreprise ;
  - l'expérience de l'entreprise ;
  - l'existence d'un service après-vente assuré directement par le soumissionnaire.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

**NB :** Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'économie et des finances au <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**  
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94  
E-mail : [arcep@arcep.tg](mailto:arcep@arcep.tg)

La méthode de paiement sera :

- en espèces à la direction générale de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), sise au 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94, E-mail : [arcep@arcep.tg](mailto:arcep@arcep.tg) ;
- par virement bancaire sur le compte :
 

N° de Compte	: 01030 006417500 142
Intitulé du compte	: ARCEP
Banque	: BICI
Code Swift	: BICITGTG
Code banque	: TG024

En cas de virement bancaire, les frais sont à la charge du candidat qui doit s'assurer que l'autorité contractante a reçu sur son compte le montant de cent mille (100 000) F CFA exigé.

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être retiré directement en main propre au siège de l'ARCEP ou envoyé par voie électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**  
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94

au plus tard le **25 novembre 2022 à 10H00 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de douze millions (12 000 000) FCFA. Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo.
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 novembre 2022 à 10H30 TU** à l'adresse suivante :

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**  
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94  
E-mail : [arcep@arcep.tg](mailto:arcep@arcep.tg)

**Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)** 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,  
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94  
E-mail : [arcep@arcep.tg](mailto:arcep@arcep.tg)

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**Assemblée nationale**

**Quatre lois votées pour renforcer les droits de la femme**

**Au Togo, l'Assemblée nationale renforce les droits de la femme à travers la modification d'un certain nombre de dispositions. Elle a, au cours de sa 5ème séance plénière de la 2ème session ordinaire de l'année 2022 tenu ce jeudi 10 novembre, voté quatre lois utilitaristes dans ce sens.**

Il s'agit de la modification de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale, la modification de la loi n° 2012-14 du 6 juillet 2012 portant code des personnes et de la famille, modifiée par la loi n° 2014-019 du 17 novembre 2014, la modification de la loi n° 2015-10 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal, modifié par la loi n°2016-027 du 11 octobre 2016 et la modification de la loi n° 2021-012 du 18 juin 2021 portant code du travail. A en croire le site officiel de la représentation nationale du Togo, le projet de loi portant modification de la loi n° 2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale renforce les droits sociaux de la femme en ce qu'elle lui confère non plus la moitié mais la totalité de la rémunération journalière moyenne suite à l'arrêt de travail. La loi modifiant le code des personnes et de la famille, pour sa part, s'inscrit dans la suite des réformes successives améliorant ainsi le statut civil,



le positionnement familial et les droits matrimoniaux. C'est ainsi que certaines dispositions relatives, entre autres, au délai de viduité ont été soit réécrites, soit simplement abrogées rétablissant ainsi le droit aux conditions égalitaires de remariage et de la femme divorcée ou de la veuve. « L'adoption de cette loi vient ainsi renforcer les droits de la femme, les conditions égalitaires de participation au développement du pays, l'engagement politique permanent en faveur de l'épanouissement de la femme, de la sécurité des familles et du bien-être de toute la population sans distinction », indique le site officiel de l'Assemblée nationale togolaise.

Pour sa part, la loi portant modification de la loi n° 2015-10 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal, modifiée par la loi n°2016-027 du 11 octobre 2016, instaure la protection de la femme contre le harcèlement physique, moral, économique. Les femmes âgées et les handicapées sont aussi prises en compte par cette loi. Par ailleurs, la loi portant modification de la loi n° 2021-012 du 18 juin 2021 relatif au code du travail, souligne l'impérieuse nécessité de la protection de l'emploi de la femme salariée pendant la période de la grossesse, de l'accouchement, du congé de maternité et de l'allaitement.

*Avec Société Civile Médias*

**Filière agricole**

**Lancement de la campagne de commercialisation du Soja**

**Le lancement de la campagne de commercialisation du Soja et de ses dérivés au Togo, Édition 4, aura lieu à Notsè le Mardi 15 Novembre 2022. Thème : « La Filière Soja du Togo, une synergie des acteurs pour une filière durable. »**

COMMUNIQUÉ

Sous la coordination du Gouvernement, le Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja du Togo lance la 4è édition de la campagne de commercialisation du Soja et de ses dérivés au Togo sous le Thème : **“La Filière Soja du Togo, une synergie des acteurs pour une filière durable”.**

**Lieu:** Centre Poly-berceau de Notsè  
**Date:** Mardi 15/11/2022.  
**Heure :** 09H00

Le CIFS TOGO

**Education sexuelle**

**L'ATBEF forme 20 agents de suivi des projets**

**Vingt agents de suivi des projets des jeunes se forment du 10 au 12 novembre à Kara, sur l'offre de service d'Education sexuelle complète (ESC) à travers les vidéos en milieux communautaires**

Initiée par l'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF), cette formation bénéficie de l'appui financier d'Amaze global impact. L'objectif est de renforcer les compétences de ces agents de suivi sur les vidéos Amaze pour leur intégration dans les activités en milieu communautaire. Il s'agit entre autres d'engager ses jeunes aux efforts d'intégration des vidéos d'ESC dans les différentes activités de diffusion en milieu scolaire et extrascolaire. Les agents seront entretenus sur les stratégies à mettre en place pour impacter réellement les

connaissances des jeunes en milieu communautaire, les objectifs et les services des vidéos Amaze. Le président régional de l'ATBEF, Tsingliou Yao a souligné que les agents de suivi constituent un pôle de staff proche de la communauté. C'est pourquoi dit-il, ce renforcement de capacités vient rapprocher davantage le paquet de services de l'ATBEF des communautés à la base. M. Tsingliou a salué les efforts du gouvernement en matière de santé sexuelle et de la reproduction, avant d'exhorter les participants à plus du sérieux pour l'atteinte des objectifs assignés. Le responsable du



programme jeune, Ouagbeni Koffi a relevé que beaucoup de jeunes ont des problèmes liés à la santé sexuelle et de la reproduction et surtout des difficultés à fréquenter les

centres de santé faute des moyens de divertissement. « C'est pourquoi l'ATBEF à travers son programme de jeune a mis à la disposition de certains centres de santé

de la préfecture de la Kozah et de l'Université de Kara, des moyens de divertissement afin d'amener les jeunes à fréquenter ses services de santé pour bénéficier de

l'offre de service d'éducation sexuelle complète », a-t-il expliqué. Avant le démarrage de cette formation, du matériel de divertissement a été remis aux différents prestataires de services de santé notamment la polyclinique de Kara, le Centre médico-social d'Adabawéré, l'Unité de soins périphérique de Lassa et de l'Université de Kara. Ce matériel est composé de quatre postes téléviseurs et de trois tables de jeu appelé « Babyfoot ». La remise du matériel s'est déroulée en présence du premier adjoint au maire de la commune Kozah 1, Tata Kèlèm Padabo.

*Avec ATOP/BAK/BA*

**Le Togo en chiffres**

Produits échangés		Produits échangés		Produits échangés			
<b>1,0 Mds USD de produits exportés en 2020</b>		<b>2,2 Mds USD de produits importés en 2020</b>		<b>Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.</b>	<b>6,8</b>	<b>Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.</b>	<b>3,4</b>
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Energie électrique	5,1	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Médicaments (à l'excl. Des produits du n°3002...	5,1	Coton, non cardé ni peigné	6,5	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Voitures de tourisme et autres véhicules	3,9	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4	Riz	2,7
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3,4	Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
				Fèves de soja, même concassées	2,7	Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

*Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100*

LES RENCONTRES PAYS

# RHmag

PAYS HÔTE  
**TOGO**

**THÈME**

## RESSOURCES HUMAINES ET SECTEURS D'AVENIR: FAIRE DES START-UP UN MOTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE ET INCLUSIVE

**1<sup>ER</sup> & 2**  
DÉCEMBRE 2022

**HÔTEL 2 FÉVRIER LOMÉ**



**Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA**  
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

**Contacts:**  
(228)96048660 / 93053455  
WhatsApp: (225)0143958753

**SPONSORS**



LES RENCONTRES PAYS

# RHmag

**1/2**  
DÉCEMBRE 2022

*Zoom sur*

## QUELQUES SPEAKERS

HÔTEL 2 FÉVRIER LOMÉ

PAYS HÔTE  
**TOGO**



**Pr Akodah AYEWOUDAN**  
MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS - PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT



**Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA**  
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES



**Thierry AWESSO**  
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL NIOTO SA TOGO



**Maryse Kalé ADOTEVI**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DELOITTE TOGO



**Nelly Olivia TIOKO**  
DIRECTRICE EXPERTISE LOCALE



**Didier ACOUETEV**  
PRÉSIDENT DU GROUPE AFRICSEARCH



**Constant Yao DJEKET**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL NSIA ASSURANCES TOGO



**Mansour TOURE-TIA**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL KÉKÉLI Efficient Power



**Anoko LAWSON**  
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES TOGOCOM



**Jean Claude DOGO**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL BRASSERIE BB LOMÉ SA - PRÉSIDENT ATCRH

(228) 96048660 / 93053455  
WhatsApp: (225) 0143958753

[www.rhmag.ci](http://www.rhmag.ci) / [rhmag@mzkgroup.info](mailto:rhmag@mzkgroup.info)

**SPONSORS**

